

[N°1]
Mars 2010

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER ASSOCIATIONS : P.13

Dynamisme & engagement !





Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis est imprimé à 2 800 exemplaires sur papier 100% recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4
- A la une : le pari de la jeunesse p.5
- L'actu en bref p.6-7

Demain ma ville

- améliorer l'habitat p.8
- développement durable, premières actions p.9

Vivre ensemble

- la beauté à proximité p.10
- les coulisses du carnaval p.11
- Un jour avec la réussite éducative p.12

Dossier p.13

Associations : dynamisme et engagement !

- 3 nouvelles assos, Combat libre, Promouv'art et Cristyle p.14-15
- Portrait d'un bénévole, Julien Lefort p.15

Interview croisée :

- Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la vie associative et Christian Masse, président de l'association les "jardins familiaux" p.16

Rendez-vous p.17

- A la une : le cabaret amateur p.17
- **Sport** : le badminton, un sport coup de cœur p.18
- **Culture** : l'envoûtement selon Norn p.19
- **Histoire** : il était une fois les écoles de Fleury p.20
- Agenda p.21

Fleury pratique p.22



David DERROUET
Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge.

Vous avez entre les mains le numéro du mois de mars de votre nouveau magazine municipal.

"Fleury'mag" se veut plus proche de tous en mettant en valeur ceux qui font la vie de notre cité, mais également en apportant des informations importantes sur l'avancée des dossiers en cours.

Initiatives d'habitants, activités associatives, temps forts de la ville : tous les acteurs qui s'investissent au service des Floriacumois méritent d'être valorisés. C'est, avec ce magazine, le sens de notre démarche.

Enfin, parce que l'avenir de la planète est avant tout celui de nos enfants, nous avons fait du développement durable une priorité de ce mandat. Le "Fleury'mag" nous permet de relever ce défi : conjuguer écologie et économies. Imprimé sur papier 100% recyclé pour un prix inférieur à son ancienne version, il répond à la fois à nos impératifs en matière d'environnement mais également en matière de rationalisation des dépenses.

Cette initiative n'est que le point de départ de notre engagement au profit de l'amélioration de notre environnement et de notre cadre de vie. Il est une première étape du respect des engagements que nous avons pris.

Qu'il s'agisse du commerce, de l'emploi, du cabinet médical, de l'amélioration du cadre de vie, du soutien aux associations, du développement des activités sportives et culturelles, de nombreux projets seront soumis au Conseil municipal lors du vote du budget prévu le 15 mars.

Bonne lecture à tous !

David Derrouet

Directeur de la publication : David DERROUET • Direction de la communication : Stéphanie DEBAUGE • Rédaction : Stéphanie DEBAUGE, Patricia LACAN-MARTIN, René DAVOINE • Secrétariat de rédaction : Sophie ROUXEL, Chrystelle HISEL • Conception graphique : STUDIO PLUS SA - www.studioplussa.com • Impression : imprimerie GRENIER • Distribution : ESPACE IMPRESSION • Photos : Patricia Lacan-Martin, Stéphanie Debauge, herreneck/Fotolia.com - Papirazzi/Fotolia.com - chouchashoot/Fotolia.com - Agence DER/Fotolia.com - Ville de Fleury-Mérogis - D.R.



1 2 & 3 : IKALA • Samedi 6 février, la compagnie Suforel présentait son spectacle Ikala à la salle Malraux. Dans le cadre du dispositif "les premiers pas", destiné à sensibiliser le très jeune public aux arts du spectacle, en amont de la représentation, la compagnie a aussi animé un stage autour de la manipulation de marionnettes en mousse à l'intention des professionnels de l'enfance.

4 : COMPTINOBOOK • Le 17 février, le Centre musical et artistique (Cma) invitait le jeune public au Comptinobook. Un très joli spectacle musical qui a conquis les nombreux enfants présents.

5 : TAÏ-JITSU • Le 14 février, les couleurs de Fleury ont été fièrement défendues lors de la Coupe d'Île-de-France qui se tenait à Lardy. Dorian Varada (catégorie pupille) et Baptiste Pereira (catégorie benjamin) ont remporté le titre de champions régionaux, Yanis Louziéni (catégorie pupille), celui de vice-champion. Félicitations à l'ensemble des compétiteurs, puisqu'ils sont tous sélectionnés pour la Coupe de France à Alençon en avril.

À LA UNE

Le pari de la jeunesse !



"Des projets qui bougent pour les jeunes"

Kamel MEDNINI

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

Dès cet été, les jeunes Floriacumois auront un nouveau lieu de rendez-vous : le Chalet. Spécialement aménagé pour l'accueil des 15-25 ans, après quelques travaux, l'équipement aura fait peau neuve d'ici le mois de juillet. Il abritera les nouveaux locaux du service Jeunesse qui quitte son ancienne adresse à l'espace Daquin, lequel accueillera le futur centre social. Quant aux associations actuellement présentes au Chalet, elles se voient attribuer de nouvelles salles et pourront solliciter le prêt d'un local supplémentaire. Ambiance cosy, baby-foot... l'ambition de la Ville est de créer un endroit chaleureux où les jeunes auront plaisir à se retrouver. ■

ÉDUCATION

La municipalité investit pour les collégiens

50 € sont attribués à chaque jeune Floriacumois scolarisé dans les collèges Paul-Eluard et Jean-Macé à Sainte-Geneviève-des-Bois et au collège Jean-Zay à Morsang pour partir en séjour pédagogique. Versée directement aux collèges, cette subvention permet de réduire la participation des familles lors des séjours. Auparavant fixée à 22,90 €, elle vient d'être revalorisée lors du conseil municipal du 15 février.

AGENDA

Conseil municipal

Lundi 15 mars à 20h30, salle du Conseil en mairie.
Ordre du jour : vote du budget.

Mémoire

En souvenir du 48^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, la municipalité vous invite à la commémoration qui aura lieu le 19 mars à 9h15, place du 19 mars. La cérémonie sera suivie d'une réception d'honneur.

CITOYENNETÉ

Élections régionales

MODE D'EMPLOI

Les 14 et 21 mars, les Français éliront leurs conseillers régionaux. Un scrutin important car la Région intervient dans de nombreux domaines comme : l'aménagement du territoire, les transports, le développement économique, la gestion des lycées, ou le financement de la construction de logements sociaux...

Comment voter ?

Vous devez être âgé de 18 ans ou plus la veille du 1^{er} tour de l'élection, être de nationalité française et être préalablement inscrit sur la liste électorale de votre commune (la clôture des inscriptions a lieu chaque année au 31 décembre). **Attention**, le jour du scrutin, vous devez impérativement présenter un titre d'identité : carte nationale d'identité ou passeport, même périmés, permis de conduire, ou tout autre document d'identité en cours de validité, comportant une photographie et délivré par le préfet ou une autorité militaire.

Si vous êtes absent, pensez à la procuration.

Le mandataire choisi doit être inscrit dans la même commune que la per-



sonne donnant procuration, mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote. Il ne doit pas avoir reçu d'autre procuration établie en France.

Pour établir la procuration

Le mandant doit se présenter soit au commissariat de police, soit à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son lieu de résidence ou de son lieu de travail. Pensez à faire cette démarche le plus tôt possible : une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps. ■

Renseignements :

service Élections au 01 69 46 72 66 ou www.servicepublic.fr

* Voir la liste complète des documents acceptés sur le site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr

ENVIRONNEMENT

Gardons notre ville propre !

La propreté à Fleury est l'affaire de tous. Pensez à quelques gestes simples et citoyens : ne pas jeter les papiers par terre, privilégier le tri des déchets ou encore ramasser les déjections canines sont des réflexes de la vie quotidienne qui permettent de respecter notre environnement et de mieux vivre ensemble ! ■

SOCIAL

Ateliers de socialisation

Pousser la porte d'une administration, aller à la rencontre d'un enseignant, effectuer des démarches à la banque... ces actes de la vie quotidienne ne sont pas évidents pour tous. À partir de mars, Gisèle Kibodi et son association "Réagir" proposent des ateliers pour familiariser chacun au fonctionnement des institutions. Chaque atelier se déroulera sur un mois et portera sur un thème : la mairie, la banque, l'école, la Poste... approfondi sous forme de discussion et d'une visite sur place.
Contacts et inscriptions : association "Réagir" : 06 66 01 74 23.
Ateliers tous les mercredis. ■

SANTÉ

Cabinet médical

DES NOUVELLES FRAÎCHES !



Les négociations avec le ministère de la Justice ont abouti : le cabinet médical sera situé sur un terrain du ministère, à proximité de la salle Malraux et du futur centre social.

Entièrement neuf, le cabinet médical sera financé par des subventions à hauteur de 250 000 €. "L'objectif est de créer un espace pluridisciplinaire de 250m² au sein duquel seront installés trois médecins généralistes, deux spécialistes et deux infirmières, pour répondre aux besoins de santé des Floriacumois" souligne Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale déléguée à la santé. Le 18 février dernier, une table ronde pilotée par

la municipalité réunissait des professionnels de santé de Fleury, des villes voisines et différents partenaires du projet. Face à la pénurie de services médicaux à Fleury, l'objectif était de trouver des solutions rapides pour répondre à ces besoins essentiels. Le cabinet médical servira également de lieu de rencontres et d'échanges pour les professionnels de santé. D'ores et déjà, plusieurs d'entre eux ont manifesté de l'intérêt pour le projet. ■

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires

Y penser dès maintenant ! Les inscriptions des enfants nés en 2007 pour la rentrée scolaire 2010 auront lieu du 8 au 30 mars 2010.

Vous devrez vous présenter en mairie, au service scolaire, muni obligatoirement des documents suivants :

- Livret de famille
- Carnet de santé de l'enfant
- Un certificat médical d'aptitude à la vie scolaire délivré par votre médecin de famille.



S'il s'agit de l'inscription d'un premier enfant, munissez-vous d'un justificatif de domicile et des coordonnées de votre(vos) employeur(s).

ATTENTION : pour les enfants nés au cours du 1^{er} trimestre 2008, dans un premier temps, seul un recensement pourra être effectué. L'inscription définitive se fera selon les effectifs après accord de la direction de l'école.

LOGEMENT

Améliorer l'habitat

À Fleury, où les logements appartiennent dans leur quasi-totalité aux bailleurs, il est, plus encore qu'ailleurs, difficile de se loger. Avant le lancement de nouvelles constructions de qualité, la municipalité donne la priorité à l'amélioration de l'habitat.

Si le problème du logement concerne tout le monde, il est particulièrement sensible pour les jeunes couples et les personnes âgées, dont les ressources sont souvent peu élevées dans notre commune. Dans le cadre de ses engagements électoraux, la municipalité a engagé des négociations avec divers promoteurs pour la rénovation du pavillon Leflour, situé rue Jean-Marillier. La restauration du pavillon, dans l'esprit du village, permettrait de réaliser 4 à 5 appartements, modernes et de qualité, tout en conservant le cachet

“Priorité aux jeunes couples et aux personnes âgées”

historique de la bâtisse. L'objectif est de créer des logements pour les jeunes couples et pour les personnes à mobilité réduite et/ou handicapées. Le projet comprendrait ainsi la réalisation d'appartements situés en rez-de-chaussée et équipés de baignoire et mobilier adaptés.

Du neuf pour les “Maisons du Lac”
Favoriser l'accès au logement passe par la création d'appartements neufs, mais aussi par la rénovation de l'existant. Grâce à une garantie d'emprunt



Pavillon Leflour

accordée par la municipalité à la société Coopération et familles, pour un montant total de 1 369 269 €, une opération de réhabilitation va permettre de rénover 52 logements sociaux situés rues Victor-Hugo et Louis-Aragon. Les travaux devraient débuter courant mars pour une durée de 12 mois. Au-delà d'une meilleure isolation thermique, ils auront pour conséquence une réduction significative des charges d'électricité pour les locataires. Les résidents des “Maisons du Lac” devraient ainsi voir le montant de leurs factures s'alléger, une fois les travaux terminés. ■

Les “Maisons du Lac”



PREMIÈRES ACTIONS

Cap sur le développement durable

Avec Fleury'mag, la nouvelle formule de votre journal, la municipalité concrétise une de ses premières actions en matière de développement durable. **Le papier que vous tenez entre les mains est en effet en matière 100 % recyclée.**

Progressivement, il en sera de même pour l'ensemble des supports imprimés de la mairie grâce à la préparation d'un marché d'impression comportant des clauses environnementales, et apportant des garanties sur les encres utilisées et les procédés de récupération des déchets. Mais la démarche de la Ville de Fleury ne s'arrêtera pas à cela. Grâce à la création d'un service référent, la Ville souhaite mettre en place un Agenda 21, c'est-à-dire établir un programme d'actions qui appliquent les principes du développement durable. Dès aujourd'hui, la municipalité a acté des

grands principes pour son élaboration : la mairie se devra d'être exemplaire en appliquant les principes du développement durable en interne, dans les services comme dans chaque projet d'aménagement. Une première étape de diagnostic sera menée avec le lancement d'un bilan carbone et d'une étude thermique afin d'identifier les déperditions de chaleur dans les bâtiments publics. ■

Renseignements : service Développement durable au 01 69 46 72 10.

LEXIQUE

Pourquoi 21 ?

Parce que l'Agenda 21 est un plan d'actions pour le 21^e siècle, à l'échelle des collectivités territoriales, pour répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins des générations futures. Au-delà des actions, il s'agit aussi d'une démarche participative puisqu'il doit être construit en consultant la population. ■



ENVIRONNEMENT

Stop à l'affichage sauvage !

Dans un souci de préserver le cadre de vie, la municipalité a pris un arrêté pour interdire l'affichage “sauvage”, ainsi que le prévoit le Code de l'environnement, qui punit toute dégradation sur le mobilier urbain. Les infractions seront constatées par procès-verbal et les contrevenants poursuivis conformément à la réglementation en vigueur. Ils seront ainsi passibles d'une amende et devront payer le coût de la remise en état du mobilier suite à la dégradation.

SOCIAL

Maison de justice et du droit

Depuis sa création, de nouvelles permanences ont été ouvertes : permanence d'un travailleur social de la Caf pour faciliter l'accès aux dispositifs d'action sociale, permanences supplémentaires du droit du travail (tenues par un avocat) et d'un conciliateur.

Renseignements : 01 69 46 81 50

À partir du 1^{er} mars, Fashion's Coiff décline une nouvelle tarification en faveur des demandeurs d'emploi et des jeunes. Ambiance chaleureuse, accueil agréable, Séverine, en grande professionnelle, a à cœur de répondre à toutes vos demandes. Convivialité et adaptation aux souhaits de la clientèle sont les maîtres-mots de ce salon au cœur de la ville.



La beauté à proximité

Soignée et coquette, Mégane, quinze ans, adore aller chez le coiffeur, en l'occurrence chez la coiffeuse. Couleur, coupe, brushing, elle n'hésite pas à changer de tête au gré de son humeur et fait totalement confiance au salon de coiffure du centre commercial qu'elle fréquente depuis l'ouverture. "Toute ma famille vient ici et on ne va jamais ailleurs ! Je ne prends pas de risque, les cheveux c'est trop important !"

Une clientèle mixte et intergénérationnelle

En quelques mots, Mégane a résumé la relation singulière qui lie un coiffeur et sa clientèle. Quand on trouve un professionnel qui "comprend" ce que l'on attend, sans forcément que cela soit exprimé explicitement, c'est gagné ! Séverine Bazire, la jeune responsable de Fashion's Coiff, le sait parfaitement. "Certains me confient leur tête et me laissent totalement libre, d'autres me dictent précisément ce qu'ils souhaitent. Mon rôle, c'est de m'adapter à ma clientèle, qui est très variée sur Fleury".

Fashion's Coiff est "relais-colis" pour de nombreuses enseignes (La Redoute, Vert Baudet, la Fnac, etc.).

Une jeune chef d'entreprise

Désirant se mettre à son compte depuis toujours, Séverine, après avoir été salariée pendant plusieurs années "chez les autres", s'installe dans sa ville de naissance et de cœur en juillet 2006. "Le salon était à vendre, j'ai saisi l'opportunité de réaliser mon rêve, devenir indépendante et appliquer mes propres idées." Seule ombre au tableau : la fermeture de certains commerces essentiels à proximité. "L'endroit est triste et a besoin d'une vraie rénovation pour redevenir attractif à l'égard des habitants et de nouveaux commerçants qui envisageraient de s'y installer", souligne la jeune femme qui attend beaucoup de la nouvelle municipalité.

Une carte de fidélité et des promotions

En attendant, Séverine ne se décourage pas et multiplie les initiatives pour faire vivre son salon. Après avoir mis en place une carte de fidélité et pratiqué des promotions

sur ses prestations, elle fait un effort envers les demandeurs d'emploi. Effort louable quand on sait combien l'aspect physique compte dans notre société. "Être bien coiffé, ça donne le moral !" Et quand le moral va... tout va ! ■

Renseignements :

Fashion's Coiff
9 place du 8-Mai-1945
Tél. : 01 60 15 77 72

OFFRES SPÉCIALES demandeurs d'emploi

(sur présentation de la carte)

FORFAIT HOMME : 10 €
(au lieu de 18,50 €)

FORFAIT FEMME CHEVEUX COURTS : 20 €
(au lieu de 26,50 €)

FORFAIT FEMME CHEVEUX LONGS : 30 €
(au lieu de 39,50 €)

Pour les moins de 20 ans :
- 20 % sur les tarifs de base

AVANT-PREMIÈRE

Les coulisses du carnaval

Décliné aux couleurs de l'Afrique, le carnaval mobilise toutes les énergies.

Événement le plus populaire de la ville, le carnaval rassemble chaque année plus de mille participants. Préparée bien en amont par de nombreux acteurs fleurycumois, des associations aux services municipaux, la manifestation est l'occasion de libérer son imagination au profit d'une déambulation festive et collective.

Des ateliers fleurissent dans toute la ville

Tandis que des groupes de musique et de danse locaux répètent leur prestation, des ateliers fleurissent à tous les coins de la ville. Pour exemple,

Qui est Nandi, le bonhomme Carnaval ?

Selon la légende, la tribu indigène des Nandis, vivant dans l'est de l'Afrique, subit de nombreuses pertes au 18^e siècle. Quiconque avait le malheur de s'aventurer dans la forêt disparaissait à jamais au son d'un effroyable cri !

Tantôt grande hyène à la taille démesurée, avec un seul œil au milieu du front, tantôt ours cyclope, le monstre ne faisait l'unanimité que sur une seule chose : quand il braquait son œil sur une victime, celle-ci avait peu de chance d'en réchapper. ■

pendant que les enfants sont confiés à la halte-garderie, une intervenante de l'association artistique "les Diaprés" initie leurs mamans à l'art de la "récup" et de la décoration des poussettes. L'association "Réagir" a commencé ses ateliers début mars. Du côté du centre de loisirs, traditionnellement responsable du fameux bonhomme Carnaval, l'activité bat son plein depuis plusieurs semaines. Tracy, Emmy, Théo et leurs amis partici-

pent à la création de la vedette de la fête qui sera, cette année, un méchant monstre inspiré d'une légende planant sur la côte est du continent africain. "D'abord, on met du grillage, de la paille, puis on colle du papier journal partout et, à la fin, quand c'est sec, on peint !", s'enthousiasment Alexis et Antoine. Après le Loup de l'an passé, l'ours Nandi arrive à Fleury le samedi 10 avril prochain... Soyez prudents ! ■



Les enfants du centre de loisirs préparent Nandi, le bonhomme Carnaval.

MODE D'EMPLOI

Construire un char à main

- Récupérer une palette sur un chantier, un magasin, bref là où il y en a...
- Récupérer ou acheter 4 roulettes que l'on visse aux 4 coins.
- Recouvrir la palette d'un plancher pour que ce soit propre et que les passagers ne se blessent pas sur les échardes.
- Décorer en fonction du thème et de votre inspiration.

Toutes les astuces pour préparer le carnaval sur www.mairie-fleury-merogis.fr

... LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Quand magie rime avec pédagogie !

Un jour avec le service municipal de la "Réussite éducative" à travers l'une de ses nombreuses actions.

Chic, c'est mercredi et donc pas d'école pour Ludivine, Axel, Benjamin, Mouhamadou, Sami et Marine ! Pourtant, malgré la possibilité de faire la grasse matinée, les six enfants se sont levés de bonne heure pour s'entraîner. En effet, cet après-midi, ils sont les vedettes d'un spectacle de magie et pas question de rater le moindre tour. D'autant qu'ils vont jouer devant un public, et pas n'importe lequel puisqu'il s'agit de leurs parents. Apprentis magiciens depuis quelques mois, à raison d'une séance hebdomadaire salle Wiener, ils vont enfin pouvoir montrer leur talent sans jamais, bien sûr, dévoiler leurs secrets.



Rendez-vous au foyer Malraux pour la répétition générale avec Adrien, leur prof magicien. Concentré, chacun s'installe à une table, sort son matériel magique et commence les manipulations. Adrien passe de table en table, les encourage et leur prodigue les dernières consignes. "Prends ton temps quand tu racontes ta petite histoire, regarde les gens dans les yeux, même si tu es proche d'eux, n'oublie pas que tu es en scène..."



Thomas, référent de parcours de la Réussite éducative, rassemble les magiciens en herbe pour une séance de sophrologie. Si certains sont excités comme des puces, d'autres au tempérament plus inquiet stressent un peu et ce temps de relaxation va les aider à maîtriser leurs émotions. "Fermez les yeux, détendez-vous, imaginez que vous êtes au soleil et qu'il fait chaud, vous êtes bien..." Dociles, les enfants jouent le jeu de bonne grâce.



Chocolat chaud et petits gâteaux avant la représentation. Les enfants sont détendus, souriants et attendent leurs familles avec impatience. "Pourvu que maman puisse venir" soupire Ludivine, la reine des tours avec une corde, "ma petite sœur est malade."



Bienvenue aux parents, frères et sœurs des magiciens qui s'installent autour des différentes tables où vont se dérouler les

démonstrations de "close-up". Malicieuse, Marine capte l'attention de son auditoire en présentant son tour intitulé "Joker et la reine de cœur". Charmeur, Sami raconte l'histoire mystérieuse des "deux cartes amoureuses". Médusé, le public applaudit. Axel, lui, séduit son monde par son habileté et son sourire. "La magie est devenue une vraie passion chez mon fils" déclare fièrement le papa. "Il s'entraîne sans cesse et j'apprécie cette activité qui change du sport et développe l'imagination."

Même enthousiasme chez le papa de Benjamin, fier de la dextérité de son fils qui s'entraîne beaucoup à la maison. Quant à Mouhamadou, il a bluffé tout le monde avec son billet qui s'envole !



Retour à la maison des artistes, demain il y a école ! "Je suis fier d'eux" conclut Adrien. "Un tour de magie c'est très délicat car c'est hyper hiérarchisé, comme l'apprentissage scolaire, et il faut respecter toutes les étapes, sinon ça rate !" Aujourd'hui, on est dans la réussite. ■



ASSOCIATIONS

Dynamisme & engagement

"La loi de 1901 donne à tout citoyen la liberté de créer ou d'être membre d'une association"

56 associations, 1900 adhérents, un nombre de membres sans cesse croissant : à Fleury, le tissu associatif affiche une belle vitalité. Sport, culture, éducation, social, mémoire... si vous souhaitez pratiquer une activité ou devenir bénévole, les associations fleuriacumaises vous offrent l'embaras du choix ! Par la diversité des actions qu'elles proposent, elles sont un moteur de la vie locale. Un dynamisme à l'image de l'essor que connaissent les associations en France. En 30 ans, leur nombre a explosé, dépassant le chiffre de 1 million. Plus d'un siècle après la loi de 1901, qui reconnaît la liberté pour tout citoyen de créer ou de faire partie d'une association, elles restent l'un des premiers lieux d'expression démocratique, interface entre le citoyen et le politique. ►►

►► ASSOCIATIONS DYNAMISME & ENGAGEMENT

À Fleury, le tissu associatif présente une grande diversité. Avec 19 clubs, le sport reste prédominant. Mais parmi les dernières-nées, deux associations sur trois proposent des actions à dimension culturelle ou sociale. (voir ci-dessous). Basket, football, musculation, VTT, mais aussi histoire locale, photo, peinture, jardins familiaux, club de retraités... il y en a pour tous les goûts. Avec, bien sûr, une particularité propre à Fleury : on trouve des associations qui sont plus rares ailleurs, comme "Soutien écoute prison" ou les amicales internes à la Maison d'arrêt.

La Ville soutient les associations

Pour favoriser le développement du secteur associatif, la Ville propose un ensemble de dispositifs, sur le plan matériel, financier et humain. Dans le cadre du budget 2010, voté le 15 mars prochain, le montant des subventions accordé aux associations devrait s'élever à près de 180 000 €. Cette somme, répartie en fonction de

l'analyse des dossiers de subventions, leur permet de monter des projets et d'assurer leur fonctionnement. Au soutien financier s'ajoutent des aides matérielles. Sept salles sont prêtées par la Ville pour l'organisation ponctuelle de manifestations. Les associations doivent au préalable en faire la réservation au service municipal de la vie associative. Pour l'heure, le Chalet héberge également quelques-unes d'entre elles plusieurs fois par semaine. Après sa transforma-

tion en lieu d'accueil de la jeunesse, dès cet été (voir page 5), de nouveaux locaux leur seront attribués. Une partie de la salle des familles sera aussi désormais prêtée aux associations durant la semaine. Quant aux clubs sportifs, ils bénéficient d'une qualité d'équipements à faire pâlir d'envie bien des villes : le complexe sportif Auguste-Gentelet comprend trois courts de tennis, trois terrains de foot dont deux en herbe et un pour les poussins, un terrain de rugby, un es-



Atelier de l'association "Réagir".

Combat libre

Sport réglementé depuis un an, le "Combat libre"

est un mixte de trois genres : le Ju-jitsu, la boxe anglaise et la boxe thaïlandaise. Adeptes de cette pratique dans une ville voisine, William Rilcy vient de créer une association afin de faire découvrir cette nouvelle discipline aux jeunes Floriacumois. L'activité a lieu le mardi de 18h à 20h30 et le vendredi de 18h à 20h15 au gymnase Jacques-Anquetil et s'adresse à tous les hommes et femmes à partir de 16 ans. Conditions d'inscription : se procurer une licence auprès de la Fédération. Renseignements au 06 68 60 02 88



3 NOUVELLES ASSOCIATIONS À FLEURY

Promouv'art

Créé en juillet 2009, Promouv'art a pour objectif de promouvoir et valoriser les artistes de Fleury et d'ailleurs, quels que soient leur domaine d'expression. Musique, danse, chant, peinture... Jimmy Trésor, le président de l'association, Laetitia Esteves et Mickaël Bance, membres du bureau, sont décidés à soutenir et développer toutes les formes artistiques à travers l'organisation de concerts, de festivals, d'ateliers chorégraphiques, photographiques, etc.

Renseignements
au 06 16 87 51 93



pace roller, un terrain multisport et un boulodrome. Deux grandes salles omnisport, une salle de danse, un dojo et une salle de musculation au complexe Jacques-Anquetil viennent compléter l'offre d'installations sportives. Pas moins de 26 426 m² au total sont à la disposition

des associations pour faire vivre leurs actions auprès de leurs adhérents. "En 2010, un terrain multisport verra le jour aux Aunettes, et nous avons pour projet de recouvrir les deux terrains de tennis" explique Alexandra Le Foll, adjointe au maire en charge du sport. La Ville apporte enfin un soutien aux associations sur le plan administratif, en jouant un rôle de conseil.

Des formations pour les associations

De nombreux outils existent pour accompagner les associations dans leurs démarches. Car s'il est relativement simple de créer son "asso", la faire vivre s'avère souvent plus complexe. En plus d'une bonne dose de disponibilité et d'altruisme, le bénévolat exige aussi de plus en plus de compé-

tences. Des formations gratuites sont offertes par le Conseil général aux présidents d'association et aux bénévoles ; d'autres sont proposées à des tarifs accessibles, dans le cadre de la politique de la ville. Le service municipal de la vie associative se tient à la disposition des associations pour les informer et les orienter dans ce domaine.

"Les associations sont des moteurs de la vie locale"

Prochainement un forum ?

Pour mieux connaître leurs attentes, la municipalité a rencontré l'ensemble des présidents d'associations et a diffusé un questionnaire à leur attention. Parmi les questions : "Êtes-vous favorable à l'organisation d'un forum à la rentrée ?".

Les premiers avis recueillis semblent positifs, une nouvelle rencontre est prévue le 18 mars pour en discuter. Avec la fête de la ville et le Téléthon, le forum pourrait donc être le troisième grand rendez-vous annuel avec les associations. ■

Cristyle

Créée en 2008 par cinq étudiantes, Adyne, Aïssatou, Mariam, Meriem et Louisa, Cristyle a pour vocation d'organiser des activités culturelles et événementielles. Au palmarès de l'association, on compte déjà plusieurs actions : la réalisation d'un repas inter-quartier en septembre 2008, la préparation d'un repas africain cet été sous le chapiteau, l'organisation d'une soirée jeunes talents, etc. Mais le morceau de bravoure de Cristyle demeure sa participation l'an passé aux "Zolympiades de la rue" pilotées depuis huit ans par une association de Massy. Événement sportif autour de l'athlétisme et destiné aux enfants de 6 à 17 ans, il aura lieu de nouveau aux Aunettes le mercredi 28 avril. Inscriptions le 27 mars à 20h, salle Wiener. Renseignements au 06 59 34 48 99



PORTRAIT

Julien Lefort, il était une fois un bénévole...



Enseignant à l'école Joliot-Curie, Julien Lefort est président de "Il était une fois" depuis 3 ans. Membre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité, l'association propose un accompagnement éducatif à 63 enfants, du CP à la terminale. "J'ai bénéficié de ce type de structures quand j'étais petit. Je me suis dit que ce qui m'avait aidé moi devrait aussi aider les autres. Cela m'a paru normal d'accepter de reprendre le flambeau." Apprendre à recruter les intervenants, rechercher des fonds, donner les orientations "politiques" avec le conseil d'administration : tout cela, Julien Lefort l'a appris sur "le tas". Mais pour lui, la qualité principale d'un bénévole est avant tout d'avoir du temps à consacrer et d'avoir "envie". De ce côté-là, pas de problème : "Je ne fais pas le métier d'enseignant pour ne plus me soucier des élèves dès 16h30, aussitôt la classe finie. J'ai envie qu'ils réussissent." ■

Interview croisée



Jean-Eugène
LOUZIÉNI
Conseiller municipal
délégué à la vie
associative



Christian MASSE
Président
de l'association
"Les jardins
familiaux"

Fleury'mag : quel est selon vous le rôle des associations dans une ville ?

J.E. Louziéni : Venant du milieu associatif, je crois pouvoir saisir à quel point le rôle des associations est important. Elles contribuent au développement de la Cité tant sur les plans sportif, éducatif, social et culturel que sur celui du développement de la citoyenneté. Une association est un lieu de rencontres, fédérant des énergies, facilitant l'expression des habitants, y compris de ceux qui n'ont pas accès au débat sur certains sujets.

C. Masse : Pour moi, les associations ont un rôle d'animation de la commune. On organise par exemple chaque année un repas champêtre. Cela permet aux nouveaux habitants, entre autres, de faire connaissance. Dans les jardins, dès qu'il fait beau, les gens invitent leurs amis. Au pied des Résidences, ils attirent pas mal les habitants du quartier qui travaillent à la maison d'arrêt et ont besoin de "changer d'air"... L'association permet aux gens de se rencontrer.

Fleury'mag : quelles sont les priorités de la municipalité pour le développement associatif ?

J. E. Louziéni : Notre principale priorité est de renforcer la relation partenariale entre la Ville et les associations. Elle doit être fondée sur l'écoute, le dialogue, le respect des engagements réciproques pour une vraie construction des actions menées en commun. Je peux ajouter à cela d'autres volets : favoriser l'émergence de projets associant les habitants, initier une dynamique de réseau entre acteurs, organiser des formations...

Nous souhaitons développer des processus de mutualisation inter associative. Pour cela, nous réfléchissons à la mise en place éventuelle d'un organe consultatif local de la vie associative. Ce sera un lieu de dialogue régulier sur des sujets d'intérêt général. Un vrai espace de démocratie locale. Nous avons aussi proposé aux associations l'organisation d'un forum à la rentrée.

Fleury'mag : en tant que président d'asso, quelles sont vos attentes ?

C. Masse : la Ville nous apporte ponctuellement des aides matérielles (chaises, tables) pour l'organisation de fêtes. Mais pour vivre, l'association a surtout besoin de subventions. Sans cette aide financière, nous ne pourrions pas payer les factures d'eau, l'achat de tondeuses ou les frais de rénovation des portes des jardins. Le reste, l'entretien quotidien, est assuré par les bénévoles de l'association : je suis tous les jours aux jardins pour que tout aille bien.

Fleury'mag : quels sont les critères d'attribution des subventions ?

J. E. Louziéni : Je voudrais d'abord faire une mise au point par rapport à ce que nous avons pu lire ou entendre ces derniers temps. La municipalité ne cherche pas à faire "mains basses" sur les associations. Par-contre, elle est garante de la bonne gestion des fonds publics. Il est de son ressort d'évaluer l'action associative. La charte sur laquelle nous travaillons qui engage la Ville d'une part, et l'association d'autre part, ira dans ce sens. Quand nous répondrons favorablement à une demande, c'est d'abord parce que nous aurons pensé que l'engagement libre et volontaire, moteur du lien social au plan local, trouve écho dans l'association. Chaque subvention est attribuée après un examen approfondi et systématique du dossier de demande. C'est ce que j'appelle dans cette rigueur de la gestion de la chose publique du "donnant-donnant". La Ville de Fleury s'engage à rendre transparents les choix qu'elle effectuera et demande aux associations d'en faire autant sur l'utilisation des subventions. Dans le budget 2010, le secteur Vie associative n'est pas le parent pauvre. Au regard des villes voisines de même taille, nous sommes "bien servis", tant sur le plan des subventions de fonctionnement, les concours en nature (prêt de salle ou de matériel par exemple...) et les subventions d'équipement destinés au financement des biens durables ou de travaux... Ce qui permet à la Ville de soutenir les associations en leur apportant des moyens nécessaires pour continuer à jouer leur rôle. Toute cette politique est mise en œuvre par les services qu'anime Sébastien Barbeau, directeur de la vie associative et toute son équipe. ■

CULTURE

Donnez de la voix !



Dans le cadre du festival de chanson française "Oh ! les Voix", qui aura lieu en novembre prochain, un atelier d'écriture et de mise en musique de chansons est proposé à partir du mois de mai. Animé par Ignatus, auteur-compositeur-interprète professionnel, l'atelier aborde tous les aspects du métier puisqu'après la phase de création, un stage d'interprétation permettra aux participants de monter sur scène les deux soirs du festival. Très complet, cet atelier donnera également aux chanteurs en herbe l'opportunité d'enregistrer leurs œuvres au studio municipal Le Onze. Le CD du cabaret amateur sera offert au public pendant le festival. Soit un projet d'envergure, très créatif et enthousiasmant, qui demande en revanche un véritable engagement personnel puisqu'il comprend une vingtaine de rendez-vous entre mai et novembre. Ouvert à tous les Floriacumois, il suffit de s'inscrire au Cma avant le jeudi 6 mai. ■

Renseignements : 01 60 16 84 29

SPORT

Mixte et accessible, le badminton a son club sur la ville, le Bad FM 91. La différence avec les autres sports, c'est son caractère intergénérationnel.



Le badminton, un sport coup de cœur

Autrefois, on jouait au badminton à la plage. Y'avait le jokari, les boules de pétanque en plastique de couleurs et... le badminton ! Aujourd'hui cette image d'Épinal n'a plus cours. Avec un nombre de licenciés qui a plus que doublé en dix ans* et une reconnaissance olympique depuis 1992, le badminton a acquis ses lettres de noblesse.

Un sport attractif

Bien que ce soit le sport de raquette le plus rapide du monde (un volant peut atteindre 330 km/h), le badminton est accessible à tout le monde, à tout âge, du moment que l'on n'a pas de problème cardiaque. Seule l'intensité de jeu varie en fonction de la capacité et de l'intention des joueurs. "Si l'on a envie de jouer façon compétition, on choisit des partenaires ayant les mêmes objectifs", explique Didier Bauduin le président du club. "Si c'est plus un loisir, on joue à son rythme".

*122 741 licenciés en 2008 selon le ministère de la Santé et des Sports et plus de 1500 clubs en France.

Thibaud, 19 ans, étudiant, et vice-président du club, a découvert l'activité en cinquième au collège. Conquis, il vient régulièrement jouer avec son frère et des amis. "C'est sympa et cela me permet de continuer à faire du sport". Mais ce qui fait la différence avec les autres sports d'équipe, c'est le caractère mixte et intergénérationnel du badminton. Cyrille, 46 ans, sportif accompli (il pratique une discipline différente chaque soir de la semaine), a découvert le "bad" au moment de la création du club il y a trois ans. "C'est ludique et parfait pour entretenir sa forme. En plus, ce n'est pas cloisonné comme d'autres sports, il n'y a pas de catégorie, on joue entre hommes et femmes, sans distinction d'âge, et cela crée une bonne ambiance".

Projets du club

Pour les amateurs de compétition, le club envisage de former une équipe

pe l'an prochain. "Le championnat départemental se déroule entre novembre et avril, sept matchs aller et sept matchs retour en simple et double et on compte bien y participer", précise Sébastien, adhérent motivé et capitaine d'équipe. En attendant, une rencontre est déjà prévue ce mois-ci avec le personnel du centre pénitentiaire. "Et puis, on espère pouvoir engager un entraîneur qui nous permettrait de faire évoluer notre technicité", souligne le président. "En bref", conclut un jeune joueur, "le badminton c'est "stylé" !"

Bad FM 91

Gymnase Jacques-Anquetil
7 terrains • Adhésion : 55 €/an
Créneaux d'entraînement :
Lundi et vendredi de 20h15 à 22h et mercredi de 20h à 22h • À partir de 18 ans • Volants fournis.
Contact : 06 83 82 62 01



RANDONNÉE

La passion de la marche

Le samedi 20 mars, l'association "VIT Chemin Passion" organise la 2^{ème} randonnée pédestre familiale. Ouverte à tous, elle vous permettra de découvrir un parcours très agréable en sous-bois dans le Bois des Chaqueux et le Bois de Saint-Eutrope. Deux parcours sont proposés, 6 et 12 km, accessibles à tous. Inscription au Chalet de Fleury à partir de 14h, départ groupé à 14h30. Gratuit. Prévoir un petit sac à dos, l'association vous fournira de l'eau et le ravitaillement.

CULTURE

SAMEDI 27 MARS À 20H30

L'envoûtement selon Norn

Dans la mythologie scandinave, les Nornes sont des sorcières qui siègent au pied de l'arbre de vie et tissent le destin des hommes, de leur naissance à leur mort.

Dans Fridj, le dernier spectacle du trio Norn, il y a la Norne du passé, mélancolique et sensuelle, la Norne du présent, espiègle et vive, et la Norne de l'avenir, guerrière et visionnaire. Totalement a capella, Fridj raconte une épopée où les costumes, les lumières et les voix contribuent à la magie du spectacle. Harmoniquement complexe, riche en colorations vocales, la musique des mots inventés et sculptés dans une langue imaginaire plonge le spectateur dans un univers étrange et mystérieux. "Dans le cadre de l'ouverture culturelle, fer de lance du Cma, le travail du trio Norn s'inscrit dans notre volonté d'explorer les chants du monde sous toutes leurs formes", souligne le

directeur du Cma à l'origine de cette programmation.

Première partie : l'ensemble vocal du Cma, rassemblant les adultes, les ados et les enfants, présentera un florilège de chants du monde. Au menu, des chants issus du répertoire brésilien mais aussi des chants bulgares et des Balkans. Orchestrée et mise en scène par la chef de chœur du Cma, Stéphanie Ballet, cette première partie est toujours un régal.

Fridj avec le trio Norn

Salle André-Malraux

Tout public • Tarif : 6 et 3 €
(2 places achetées = 1 gratuite)



SAMEDI 13 MARS
À 20H30

Tap dance sur scène

Référence internationale du tap dance, Leela Petronio, chorégraphe d'"Entre deux chaises", est une danseuse adepte du mélange des genres et de la diversité culturelle. Elle le prouve une fois de plus dans ce spectacle qui met en scène six danseurs et musiciens maniant humour et imagination avec virtuosité. Un bon moment rythmé et artistique en perspective pour les amateurs du genre et les autres.

Entre deux chaises

Compagnie

Hip Tap Project

Cma • Tout public

Tarif : 6 et 3 €

(2 places achetées = 1 gratuite)

Réservation :

01 60 16 84 29

AGENDA

TOUS LES SAMEDIS
DE 14H À 16H30

Atelier danse hip-hop au Cma

Ouvert aux jeunes et aux adultes à partir de 12 ans.

Inscriptions :

• 01 60 16 84 29 (Cma)

• 01 60 16 02 99

(service Jeunesse, pour les 12-17 ans)

Certificat médical d'aptitude à la danse exigé.

HISTOIRE DE LA VILLE

Il était une fois les écoles de Fleury

À l'occasion de la parution d'un ouvrage sur les écoles de l'agglomération du Val d'Orge, rédigé par les membres du comité "Mémoire du Val d'Orge", l'historien floriacumois René Davoine apporte sa contribution en écrivant le chapitre concernant la commune.

Ce n'est qu'en 1864 que la commune est dotée d'une école qualifiée de modèle au vu de toutes les conditions exigées par l'Administration supérieure. Cette école, située au village, demeurera en activité jusqu'en 1967.

En 1968, la ville s'agrandit

L'implantation de la prison et la construction de la première cité de 620 logements HLM "Les Résidences" changent la donne et conduisent à la construction du premier groupe scolaire, le groupe "Paul-Langevin" dont les portes ouvrent en 1968.

La rentrée scolaire de 1967 se fait dans un baraquement provisoire installé à la hâte par les entreprises œuvrant sur le chantier de la prison.

L'augmentation constante de la population, liée à la réalisation de nouveaux quartiers, conduit la municipalité à l'édification d'un second groupe scolaire dès 1971. Il prend le nom de "Joliot-Curie". Et c'est en mars 1976 qu'est inaugurée, dans le quartier des "Aunettes", l'école maternelle "Robert-Desnos" dotée de six classes.

Un projet jamais abouti

En 1974, la municipalité, avec l'appui des associations de parents d'élèves, des élus, du conseiller général et du député, engage un véritable combat pour la réalisation d'un collège à Fleury-Mérogis. Un vaste terrain de 7 hectares est réservé à cet effet. Mais, après moult promesses non tenues

En 1899, l'école du village comptait 28 élèves et un instituteur. En 2009, les trois groupes scolaires totalisent 788 élèves et 34 enseignants. L'ouvrage détaillé et illustré est à la disposition du public à la médiathèque Elsa-Triolet. Il sera également distribué prochainement dans les écoles.

des autorités supérieures, une grande manifestation réunissant la quasi totalité de la population floriacumoise est organisée le 18 juin 1978. Ce jour là, une première pierre symbolique est posée. Aujourd'hui, trente ans plus tard, le collège n'est toujours pas construit, la pierre a disparu mais le terrain est toujours là.

Les personnes intéressées par l'histoire de Fleury-Mérogis peuvent rejoindre l'association locale en s'adressant à René Davoine au 01 60 16 47 16 ou au 06 78 01 37 06 ou par e-mail : r.davoine@aliceadsl.fr

Classe de Monsieur Belland dans les années 30



Samedi 13 mars à 20h30 au Cma
Entre deux chaises
 DANSE HIP-HOP ET PERCUSSIONS



Ballet de chaises musicales dans un univers où le rythme est essence. En 1^{ère} partie, ateliers de danse contemporaine et de hip-hop du Cma.

Renseignements et réservations au 01 60 16 84 29

Mercredi 24 mars
 Jeudi 25 mars
 Mardi 6 avril à 19h30 au Cma

Auditions du Cma

Venez découvrir, admirer, encourager le travail et la passion des artistes en herbe du Cma. Entourés de leurs professeurs, ils présentent musique, théâtre, danse et bien d'autres surprises !
Tout public et entrée libre.

14 et 21 mars de 8h à 20h
Elections régionales

Vendredi 19 mars à 9h15, place du 19-mars-1962
Cérémonie
 48^E ANNIVERSAIRE DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Samedi 20 mars
 Départ à 14h au Chalet
Marche

Organisée par VTT Chemin Passion.

Samedi 27 mars à 20h30
 salle André-Malraux
Fridj

Concert vocal et musiques du monde avec un trio vocal féminin qui transgresse les frontières entre passé et avenir, imaginaire et réalité, œil et oreille... à découvrir !
 Première partie : ensemble vocal du Cma. **Tout public.**

Renseignements et réservations au 01 60 16 84 29

Samedi 10 avril à 15h
Carnaval

Déambulation festive sur le thème de l'Afrique, alors tous à vos créations ! **Tout public.**

Renseignements au 01 69 46 72 22



Samedi 17 avril à 16h, salle André-Malraux

Urban style
 FESTIVAL DE CULTURES URBAINES

L'événement attendu des amateurs de hip-hop, orchestré par l'association R2F, le service Jeunesse et le service culturel.

L'ensemble vocal du Cma



PERMANENCE DES ÉLUS

• **Le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge,**
David DERROUET
01 69 46 72 23

• **Les adjoint(e)s**
01 69 46 72 44

- Aline CABEZA,
adjointe au maire chargée
de l'Habitat, du Logement
et des Actions sociales

- Jean-Marc FRÉSIL,
adjoint au maire chargé
de la Culture

- Nathalie BATARD,
adjointe au maire chargée
des Affaires scolaires
et de la Réussite éducative

- Claude BOUTIN,
adjoint au maire chargé
des Travaux

- Frédéric DUFOSSÉ,
adjoint au maire
chargé de l'Enfance

- Nadia LE GUERN,
adjointe au maire chargée
de la Petite enfance

- Didier RAJOBSON,
adjoint au maire chargé
du Développement durable

- Alexandra LE FOLL,
adjointe au maire
chargée du Sport

• **Les conseillers municipaux délégués**
Tél. : 01 69 46 72 44

- Joseph JASMIN,
conseiller délégué
à la Sécurité publique

- Marina RAMOS-SCHMITT,
conseillère déléguée
à la Santé et au Handicap

- Jean-Eugène LOUZIÉNI,
conseiller délégué à la
Vie associative et aux Retraités

- Karine RANVIER,
conseillère déléguée à l'Emploi
et aux Commerces de proximité

- Kamel MEDNINI,
conseiller délégué à la Jeunesse

- Gaëlle DIOUF,
conseillère déléguée
aux Affaires sociales et à la Lutte
contre les discriminations

• **La délégation de Marjolaine RAUZE,**
conseillère générale,
reçoit en mairie de Fleury
sur RDV - 01 69 25 39 21

• **Julien DRAY,**
député de l'Essonne,
reçoit sans et sur RDV
Permanence de
Ste-Geneviève-des-Bois
130, avenue Gabriel-Péri
01 69 25 08 04
Mail : julien_dray@hotmail.com

• LA MAIRIE À VOTRE SERVICE

12 rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi,
vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h
à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

• **MAISON DE LA PETITE ENFANCE**
60 rue André-Malraux
Crèche collective : 01 69 46 67 11
Crèche familiale : 01 69 46 67 00
Halte-garderie : 01 69 46 67 12

• **CENTRE DE LOISIRS**
2 rue Montcoquet
01 60 16 00 02

• **SERVICE JEUNESSE**
Rue Malraux - Salle Daquin
01 60 16 02 99

• **POINT INFO JEUNESSE**
Centre commercial de La Poste
Pl. du 8-Mai-1945 - 01 69 72 19 66

• **LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE**
61 rue de l'Écoute-s'il-Pleut
01 69 51 78 60

• **LE CSV**
(Culture, Sport, Vie associative)
11 rue Roger-Clavier
01 69 46 72 09

• **LA MÉDIATHÈQUE ELSA-TRIOLET**
59 rue André-Malraux
01 60 16 30 60

• **LE CENTRE MUSICAL ET ARTISTIQUE**
Rue Salvador-Allende - 01 60 16 84 29

CALENDRIER DES COLLECTES DE DÉCHETS MÉNAGERS

	Ordures ménagères	Emballages recyclables (journaux, magazines)	Verre	Déchets végétaux *	Objets encombrants	Déchèterie mobile
Pavillonnaire	lundi et jeudi dans les bacs au couvercle marron foncé	jeudi dans les bacs au couvercle jaune	en apport volontaire aux points de collecte	Le lundi , 1 fois par semaine de mars à fin nov. En avril, le 7.	mercredi 17 mars	samedi 27 mars de 9h à 12h contre-allée de l'Écoute-s'il-Pleut
Quartier des Aunettes	dans les moloks ordures ménagères	dans les moloks emballages recyclables		-	les mercredis 17 mars et 7 avril	
Quartier des Résidences	mardi et vendredi dans les bacs au couvercle prune	jeudi dans les bacs au couvercle jaune	jeudi dans les bacs au couvercle vert	-		
Avenue et impasse Gribette		vendredi dans les bacs au couvercle jaune	apport volontaire aux points de collecte	Le mercredi , 1 fois par semaine de mars à fin novembre.	jeudi 18 mars	

Rappels : pas de collecte les jours fériés - **Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.**
Pour tout renseignement : 0 800 293 991 (appel gratuit). * Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

AUTRES NUMÉROS

• **LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**
1 pl. Saint-Exupéry
91704 - Ste-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• **MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT**
Le Trianon - 72 route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• **PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI**
Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126 avenue Gabriel-Péri
91700 - Ste-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• **MISSION LOCALE** (locaux du PIJ)
Centre commercial de La Poste
01 69 72 19 64

• **C.A.F.**
- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4 rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94
- **Morsang-sur-Orge**
34 av. René-Cassin
chaque lundi de 13h30 à 16h30

• **ASSISTANTES SOCIALES**
Maison de la petite enfance
Sur RV - 01 69 46 57 60

• **CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**
Permanence en mairie,
le 1^{er} avril de 9 h à 11 h.

• **AVOCAT CONSEIL**
Permanence en mairie
de 10 h 15 à 11 h 45 le 26 mars

TAXIS

• **M. Thiourt** : 06 08 81 60 60
ou 01 69 04 56 57
• **M. Péreira** : 06 08 02 02 85
ou 01 69 51 37 36

GUIDE SANTÉ

• **PROTECTION INFANTILE**
Prévention santé gratuite pour
les enfants de 0 à 6 ans - Maison
de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Patrick CHAPUZOT : 4 rue
Salvador-Allende - 01 60 15 82 83
Sylvie BERNARD : 3 rue
Pablo-Picasso - 01 69 04 11 59

• **LABORATOIRE D'ANALYSES**
Centre hospitalier Manhès,
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• **URGENCES MÉDICALES**
24 h sur 24 - Composer le 15

• **SOS MÉDECINS 91**
24 h sur 24 - 08 26 88 91 91

• **SOS AMITIÉ...**
0 820 066 066 (0,12€/mn)

• **ALLO ENFANCE MALTRAITÉE**
Composer le 119 (appel gratuit)

• **KINÉSITHÉRAPEUTE**
Gérard SEIGNEUR
15 rue Roger-Martin-du-Gard
Ste-Geneviève-des-Bois
01 60 15 36 31 - 06 10 80 15 82

• **INFIRMIÈRES LIBÉRALES**
Michèle ROSA et Françoise LAMY
7 rue de l'Yvette - Tous les jours
de 18h à 19h (au cabinet) ou sur RV
(à domicile) - 06 19 68 86 23

• DENTISTES

10 rue de l'Orge
KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5 pl du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2 av du Dr-Fichez - 01 69 24 39 90

• **CENTRE MÉDICO PSYCHO PÉDAGOGIQUE**
6 rue du CNR - 01 60 16 02 69

• **CENTRE JEAN-MOULIN**
Réadaptation professionnelle
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• **MAISON DE RETRAITE MÉDICALISÉE MARCEL-PAUL**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 38

• **CENTRE HOSPITALIER MANHÈS**
8 rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

EXPRESSION LIBRE

La démocratie est le pouvoir du peuple, par le peuple. Pour qu'il s'exerce il faut une volonté, des moyens et du temps. L'équipe Derrouet manque manifestement des trois. La volonté qu'elle met en œuvre est de museler le débat au conseil municipal (jusqu'à appeler la gendarmerie pour faire taire un élu de notre groupe !), de refuser qu'un représentant de notre groupe siège au conseil de l'agglo comme le font les autres villes, de réduire notre expression dans ce bulletin à 1000 signes, de nous refuser jusqu'alors un local en mairie... Les moyens ce serait d'aller au débat avec les habitants, d'écouter leurs attentes, alors que les moyens sont mis pour embaucher des spécialistes en communication et en marketing. Le temps c'est la précipitation qui fait que nous en sommes à trois délibérations sur les indemnités d'élus (!), deux sur les délégués à l'agglo, et... le report du budget par manque de préparation. En politique comme dans la vie on est toujours plus responsable de ses actes que de ses promesses...

Groupe Pour Fleury Unis et Solidaire : Michel Humbert, Mélina Dufraisse-Guyot, Abdel Yassine, Florence Laudicina, Hervé Corzani, Annie Saltzmann.

LE CARNET

NAISSANCES

COURT Ethan Valentin Louis
né le 8 février 2010.
CHABEAUDIE Déven
né le 28 février 2010.

David Derrouet, maire de Fleury-Mérogis,
et le Conseil municipal adressent toutes
leurs félicitations aux heureux parents.

ÉLECTIONS RÉGIONALES



LES 14 ET 21 MARS 2010,

je vote !